



Bulletin Tijdschrift

ALLIANCE NUMISMATIQUE EUROPÉENNE
EUROPEES GENOOTSCHAP VOOR MUNT- EN PENNINGKUNDE

VOL. XVII (1967) N° 56



DE FRANK VAN HENDRIK III EN DE FILIPPUSDAALDER

Vanaf 1550 voert men van langsom meer zilver uit de Latijns-amerikaanse mijnen in Europa aan.

In de Nederlanden dateert het tweede type van de Karolusflorijn — het meest geslagen — uit 1552. Van 1553 tot 1556 verlaten 771098 exemplaren het atelier te Antwerpen (tegen 56618 slechts, van 1542 tot 1548, voor het eerste type). Het Spaanse stuk van 8 realen (met de namen van Ferdinand en Isabella!) dateert van circa 1550-1552.

In Frankrijk doet zich eerst laat, door de handelsbetrekkingen, de invloed van deze zilveeraanvoer gevoelen.

Inderdaad, eerst op 31 mei 1575 verleent Hendrik III via open brieven het privilege een zwaarder zilveren geldstuk, de frank, met een gewicht van 14,18 gr. en een gehalte van 0,833 aan te munten.

Het gehalte van de « teston », waarvan de aanmunting wordt stopgezet, was daarentegen van 0,899; dit van de quart d'écu, gekreëerd op 28 september 1577, zal echter 0,917 bedragen.

Die verschillen qua allooi kunnen ons verrassend voorkomen: ware het, blijkbaar, niet eenvoudiger geweest die drie stukken met hetzelfde gehalte te slaan en het onderscheid langs het gewicht om te bepalen?

Voor de quart d'écu wordt ons in de « Grand Tarif » van 1640 een verklaring gegeven; hierin vernemen we dat de Spaanse realen zijn « au même titre que les pièces ci-devant appelées quarts d'escus,

sçavoir est, à unze (11) deniers de fin ... » Men heeft dus voor de quart d'écu het gehalte van de Spaanse realen gekozen, die in Frankrijk overvloedig in omloop waren, ten einde ze te kunnen hersmelten zonder het metaal te moeten legeren. Hierdoor won men tijd en vermeed men loonkosten: de koninklijke macht had er slechts baat bij.

Waaraan beantwoordt nu het gehalte van 0,833? Niet aan de Duitse thaler, want de Augsburgse Landdag van 1566 had immers het allooï vastgesteld op 0,892 en het gewicht op 28,28 gr.

Tussen 1540 en 1612 is het gehalte van 0,833 (= dix deniers de fin) heel gebruikelijk in de Nederlanden: het was dat van de zilveren Karolusflorijnen van Keizer Karel, het is dat van de Filippusdaalder, in 1557 door Filips II in het leven geroepen en 34,27 gr. wegend, en het zal tenslotte het gehalte worden van de zilveren florijnen en dubbele florijnen van Albrecht en Isabella.

Uit dokumenten, geciteerd door Spooner (*L'économie mondiale et les frappes monétaires 1493-1680*, p. 163-4), weten wij dat de zilverstaven uit Amerika die in de muntateliers der Nederlanden werden gebruikt, eerst in Spanje aankwamen en daarna naar de Nederlanden werden overgebracht, aanvankelijk over zee maar later, na de opstanden van 1572, over het land. De daalders en hun deelmunten, op miljoenen geslagen, drongen heel spoedig het Franse koninkrijk binnen.

De studie der muntplakkaten uit de verzameling Morel-Fatio, bewaard op het Penningkabinet, heeft ons toegelaten de wederwaardigheden van deze omloop in Frankrijk van naderbij te volgen.

Vooreerst brengt de koning, op 7 december 1558, de daalders in diskrediet; later, op 17 augustus 1561, laat hij er de circulatie van toe, tegen 38 sols en 6 deniers. We beschikken over verscheidene bevestigingen van deze veordening, doch op 15 juni 1566 brengt de koning de daalders opnieuw in diskrediet. Tussen 15 juni 1566 en 22 maart 1577 vinden we elf verordeningen of uitspraken van diskrediet. De bewuste daalders worden dan, op basis van hun gewicht, teruggekocht om te worden hersmolten.

En naar ik meen is het bepaald aannemelijk dat de koning aan de frank het gehalte van de Filippusdaalder geeft om zonder affinering die ruime hoeveelheid metaal te kunnen gebruiken.

Deze veronderstelling vindt een bevestiging in open brieven van 12 januari 1578, waardoor in Champagne, tot eind februari 1578, enkel de vijfden en tienden van de Filippusdaalder, voorafgaandelijk doorgeknipt, vrijuit mogen circuleren, de vijfde tegen negen sous, de tiende tegen vier sols en zes deniers (de vijfde-daalder woog 6,85 gr. en de halve frank 7,09 gr.).

Uit die tekst blijkt dat er in Champagne een tekort aan koninklijke munten heerst, want het atelier te Troyes kan lang niet prompt voldoen aan wat geëist wordt.

Uit een artikel van de hand van Pierre Prieur, « De Munt van Troyes tijdens de regeringen van Karel IX, Hendrik III en tijdens de Liga (1561-1594) » in *R. Num.* 1954, p. 93-142, vernemen wij inderdaad dat er te Troyes 44 « marcs » (1 marc = 8 ons) halve franken werden geslagen in 1576, 994 marcs in 1577, en 31517 marcs franken, halve en vierde franken in 1578, i.e. in datzelfde jaar waarin de vijfde en tiende daalders voorlopig mochten circuleren. In het koninklijk besluit lag niet alleen, meen ik, de bedoeling, die munten te gebruiken die reeds in Champagne waren maar ook, en vooral, er de toevloed te bevorderen van die welke in diskrediet bleven in de overige provincies, ten einde de Munt te voorzien van de grondstof waaraan ze dringend behoefte had.

Uit de rekeningen blijkt dat dit doel bereikt werd.

Er bestaan nog twee andere voorbeelden, tijdens de regering van Lodewijk XIII, van hersmelting van uitheemse munten zonder affinering noch legering. In het geval van de gouden Louis verduidelijkt de koninklijke verklaring dit keer wel degelijk dat het gehalte van 22 k (0,916) gekozen werd om de lichte Spaanse Pistolen te kunnen omzetten tot Louis. In dit geval van de zilveren Louis brengt de tekst geen verklaring omtrent de keuze van het gehalte van 0,917, doch, zoals we reeds eerder zagen, betreft het hier het gehalte der Spaanse realen.

Paris

Jean DUPLESSY

LA CONTREMARQUE «GIN» SUR LES YENS DU JAPON



En 1897, le gouvernement japonais ordonna aux monnaies d'Osaka et de Tokio de contremarquer 20.450.000 pièces d'un Yen. Pour ce faire, on usa du caractère japonais «GIN» qui signifie « argent (métal) ». De nombreux auteurs ont supposé que cette pratique eut lieu afin de convertir ces monnaies de cours intérieur en monnaies de commerce (trade coin) comme cela se faisait par les Anglais et les Américains. Il est très compréhensible que ces auteurs aient adopté cette hypothèse, ces monnaies contremarquées se retrouvant principalement en Chine, à Formose et en Corée. Dans le céleste

empire, il était de coutume que les marchands garantissent le poids et l'aloi des monnaies non chinoises en y apposant leur marque personnelle, c'est ainsi que de nombreux dollars mexicains et autres se retrouvent couverts de petites inscriptions en chinois. Cette interprétation est cependant erronée et il faut chercher une explication dans la situation économique à l'époque. L'action du Japon était purement défensive. Le gouvernement rachetant le Yen plus cher que sa valeur, voulait en contremarquant les pièces qui resortaient, éviter de payer une seconde fois ; cela peut se comparer au cachet que l'on appose sur le dos de la main à l'entrée des bals campagnards évitant au porteur d'avoir à payer une seconde fois pour le même privilège. Nous nous expliquons, et ce qui suit est confirmé par le rapport pour l'adoption de l'étalon or au Japon écrit par le comte Matsukata Masayoshi, ministre des Finances, et publié en 1899.

La loi monétaire japonaise de 1897 qui prend effet le premier octobre de cette même année mit fin à près de vingt années de système bimétallique et à un système de facto basé sur l'argent.

En août 1897, le prix de l'argent avait tellement baissé que le Yen fabriqué sur le même pied que le dollar U.S. ne contenait plus que pour 40 Cents d'argent. Jusqu'au décret, les Monnaies du Japon avaient produit 165.133.710 pièces d'un Yen. La loi de 1897 stipulait que les pièces d'un Yen en argent jusqu'alors émises seront échangées graduellement contre de l'or ; après quoi le yen d'argent cessera d'avoir cours légal et sera considéré comme billon. Cette situation causa de graves problèmes au gouvernement nippon. Premièrement, il n'y avait pas assez d'or dans les réserves pour le remboursement de toutes les pièces en circulation, deuxièmement le Yen d'or, la nouvelle unité monétaire était basé précieusement sur le marché de Londres et enfin le gouvernement japonais devait trouver un marché pour écouler tout le métal argent qui rentrait mais de façon à éviter une perte au trésor. Le ministre des finances avait prudemment mit un frein en ce qui concerne le Yen d'argent. A ce moment, il y avait environ 16.800.000 de ces pièces dans la réserve de la Banque du Japon et 11.000.000 en circulation dans les Métropole mais il restait entre 137 et 200 millions de Yens en circulation à l'extérieur et principalement en Chine continentale. On demanda aux consulats japonais à l'étranger d'estimer le montant des Yens en circulation dans leur zone ; sur la base de ces rapports, le ministre estima qu'approximativement 10 millions de ces pièces retourneraient au trésor et effectivement ce nombre ne fut que de 10.846.485 pièces, chiffre assez surprenant car très bas en regard de la masse en circulation. L'expérience prouva que le trésor et les banques à l'étranger avaient vu juste et pris les mesures adéquates. Les banques des ports marchands par exemple craignaient que le nombre de pièces rachetées serait trop élevé quant à changer le rapport du

marché entre l'or et l'argent sur lequel le change était basé. Ils informèrent donc leurs clients le 19 octobre 1897, quand la nouvelle loi fonctionna, qu'ils se réserveraient le droit de dire si les espèces de paiement se feraient en argent ou en or.

Le ministre des finances devait prévoir non seulement le rachat des pièces d'argent mais aussi la nécessité d'employer cet argent pour les achats faits en Chine. Le comte Matsukata écrivit : « Il était à craindre que les pièces d'un Yen en argent soit vendues à l'étranger en parfaite condition pendant la période autorisée pour les échanges et retournée une nouvelle fois pour l'échange ». C'est pour cette raison qu'il fut décidé que le mot « Argent » serait contremarqué sur une face à la Monnaie et que la monnaie ainsi traitée cesserait d'avoir cours légal. Le 9 septembre 1897 le bureau des Monnaies reçut les instructions suivantes : « ... les pièces d'un Yen en argent que le gouvernement recevra en échange d'or seraient confiées à fur et à mesure de leur rentrée à la Monnaie. Celle-ci après examen les contremarquera sur une face et retournera les pièces à la trésorerie. » (Cet examen était demandé afin de dépister les éventuelles monnaies contrefaites qui avaient encore pu s'y trouver).

Cette besogne occupant trop la monnaie de la capitale (Osaka) le bureau des finances s'arrangea pour que cette examen et le contremarquage puissent se faire également à la succursale de Tokio. Il fut également prescrit que la forme de la contremarque serait ronde et mesurerait 1 Bu et 5 Rin de diamètre. Au total, 20.450.000 pièces furent contremarquées ; 18.350.000 à la Monnaie d'Osaka et 2.100.000 à la succursale de Tokio. La première cargaison de Yens contremarqués fut dirigée par voie maritime vers Formose le 12 octobre 1897 et d'autres cargaisons y suivirent au fur et à mesure lorsque le besoin s'y faisait sentir. Formose reçut environ 20 % des pièces contremarquées (21.000.000 pièces). Elles n'y avaient pas un cours légal mais furent acceptées pour payer des taxes et d'autres dettes publiques.

Le second envoi fut pour la Corée, il eut lieu sur ordre du comte Matsukata le 21 octobre 1897. La banque du Japon demanda et obtint 30.000 pièces contremarquées et les expédia à sa filiale de Chemulso via la banque de Corée pour y être échangées contre des Yens non contremarqués et ces derniers furent rembarqués vers Osaka. Cette manœuvre continua jusqu'à ce que 330.000 Yens furent échangés soit un peu plus de 1 % du numéraire contremarqué.

Sur ces entrefaits, le ministère des finances vit qu'il s'était trompé en prévoyant 5 ans pour l'échange des Yens d'argent contre de l'or ; il constata qu'il disposait plus rapidement d'argent que prévu. Vers l'hiver 1897-98 le prix de l'argent s'éleva au dessus de .54 Dollars U.S l'once, grâce à la demande d'argent sur le marché qui fut produit par la rareté du numéraire à Changhai, Hong-Kong et

environs. Par coïncidence, la récolte de riz cette année s'avéra catastrophique au Japon et il dut en être importé de Chine contre paiement en argent. Ensuite lorsqu'un nouveau flottement se fit sentir dans le marché de l'argent, il lui fut donné une nouvelle impulsion en 1898 lorsque l'Espagne en eut besoin pour les besoins de son effort de guerre contre les États Unis. Devant cette situation fut promulguée la loi monétaire n° 5 du 1^{er} juillet 1898 qui spécifiait que l'échange de la pièce d'un Yen en argent cesserait le 31 juillet de la 31^e année de Meiji (1898). Donc, après cette date, il ne fut plus nécessaire de contremarquer les Yens et toutes les pièces dans les mains du public cessèrent d'avoir cours légal, elle, devaient être considérées comme billon. En décembre 1898 le gouvernement japonais disposait de la plus grande partie des Yens qu'il avait échangés contre de l'or et cela causa une nouvelle fluctuation dans le prix de l'argent à l'étranger. Le taux réalisé était plus haut que celui coté sur le marché de Londres et la perte qui était résultée du change défavorable avait été résorbée par la fabrication de monnaies subsidiaires. Sur un total de 45.588.369 pièces d'un Yen qui furent échangées les sources diverses furent :

Banques ou réserve japonaise :	16.792.601
Circulation intérieure :	11.009.231
Provenance étrangère :	10.846.465
Reçus en taxe et échangés :	3.977.099
Reçus à Formose et échangés :	2.962.973

De ce total, 16.525.221 pièces (36 %) furent employées pour la fabrication de monnaies subsidiaires en conclusion de l'acte monétaire de 1897. Une grande quantité fut vendue à Hong-Kong (15.623.000 pièces, soit 35 % du total). Cet afflux de pièces japonaises fut si grand qu'il inonda Singapour et les Détroits (Staits Settlements) où ils furent employés à payer les travailleurs émigrants chinois au nombre de 200.000 dans cette zone. Lorsque ces gens rentrèrent chez eux en Chine, ils y emportèrent évidemment leurs pièces.

Quant aux 20.450.000 pièces contremarquées, leur répartition fut la suivante :

Hong-Kong :	13.953.000
Banques étrangères :	2.250.000
Formose :	2.250.000
Pour la frappe de monnaies subsidiaires :	1.069.825
Changhai :	555.000
Corée :	330.000
Wei-Hai-Wei (Chine) :	196.175

Pour terminer, voici le tableau de ce qui est advenu des 165.133.170 Yens frappés entre 1870 et 1897

Exportés et jamais retournés :	99.508.740
--------------------------------	------------

Rapportés par les troupes nipponnes lors de la guerre Sino-japonaise	11.028.633
Envoyés à Formose après la cession de l'île et jamais revenues :	5.732.027
non comptabilisées	3.275.401
Échangées pour de l'or (1897-1898) :	45.688.369

Par comparaison, il est intéressant de noter que lorsque les U.S.A. échangèrent leur Trade Dollar, le nombre de pièces revenues fut de 7.689.036 soit environ 20 % du nombre frappé. L'expérience nipponne faite 10 années plus tard se traduisit par un échange de 23 % (compte non tenu du paiement des taxes et dettes).

Il est également évident que le Yen japonais doit être considéré comme une monnaie de commerce (trade coin) même lorsqu'il cessa de jouir de son statut légal entre 1878 et 1897.

J. D. M.

RÉORGANISATION DU MUSÉE DE LA MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE

L'Hôtel des Monnaies possède un ensemble de matrices et de coins du plus haut intérêt. Jadis, De Witte en établit le catalogue, mais l'inventaire de toutes les acquisitions postérieures n'a jamais été publié.

Ces collections font l'objet d'une nouvelle étude en vue de la publication d'un nouveau catalogue revu et mis à jour. Son élaboration a été confiée, pour la partie ayant trait aux instruments de frappe des monnaies, à Mademoiselle J. Lallemand, conservateur-adjoint du Cabinet des Médailles, et, pour ce qui concerne les matrices de médailles, à Monsieur J. Lippens, bibliothécaire du Cabinet des Médailles.

Simultanément, le musée, qui n'était plus accessible au public, sera entièrement réorganisé et ouvert à tous ceux que ses collections intéressent.

Monsieur Vogeleer, Commissaire des Monnaies, qui a bien voulu nous donner ces précisions, espère que ce double et important travail pourra être terminé au cours de la prochaine année.

DE METAALLEGERING : POTIN

Ieder onder ons vond wel eens, bij een muntbeschrijving « potin » als metaal vermeld.

Er bestaan voor dat begrip nog geen vaste normen (werden tot nog toe te weinig ontleding verricht?) wat de samenstelling van deze legering betreft.

Een speurtocht in de numismatische literatuur leert ons wel een en ander — het nummer achter ieder gegeven verwijst naar de bibliografie.

Wat werd over « POTIN » geschreven?

1. Een donkere metaalmengeling van messing en verscheidene andere metalen. De Leuken — een Keltische stam uit Frankrijk — bezigde dat metaal voor zijn zgn. bronzen munten (8).
2. Een tamelijk sprok metaal, samengesteld uit messingresten, lood en tin, en waarin sporen van zilver. Er werd mee gemunt in Alexandrië en bij de Kelten (5).
3. In 1891 beweerde Dannenberg dat het begrip nog niet vast omlijnd was. Naar enkelen beweren bevat de legering geen zilver; wel koper, messing, lood en een weinig zink (1).
4. Twee soorten potin zijn te onderscheiden: een gele potin, een

mengeling van geel en rood koper — het vormt een tamelijk sprok metaal; en een grijze potin bestaande uit messing waar- onder gemengd lood en tin.

De Kelten vervaardigden er in de laatste eeuw voor Christus hun munten mee. En te Alexandrië werden er sommige zgn. koloniale Romeinse munten van gemaakt tot het jaar 296 (2).

5. Savot deelt mee, dat de legering bestaat uit koper, messing, lood en een kleine hoeveelheid tin.

De Keltische stukken in potin zijn altijd gegoten. De blinkende oppervlakte van deze muntstukken is te danken aan het weder verhitten van de stukken (3).

6. Volgens Frey bestaat dat metaal uit een mengeling van lood, koper, tin, zink en 20 % zilver.

Daarin werden vervaardigd de denarii van Valerianus, Gallienus, enz.. In Egypte werd er mee gemunt tot de derde eeuw (6).

7. Is een messinglegering en werd gebezigd om munten in serie te gieten in bakstenen vormen (gebakken aarde).

Werden de Keltische munten aanvankelijk gemaakt naar Griekse voorbeelden, dra toonden deze munten een realisme en fantasie en karaktertrekken die getuigen van volkse kunst (9).

8. Deze legering wordt technisch speculum genaamd — op internationaal vlak houden de Engelsen het bij potin.

De Engelse potin heet ter plaatse « tin money » (omwille van de kleur?) (10).

9. Hier twee gepubliceerde ontledinggen :

a) R. P. Mack (7)	b) A. Blanchet (4)
tin 22,1 %	koper 70-80 %
lood 4,6 %	tin 30-20 %
koper 72,4 %	
ijzer 0,4 %	100 %
ijzer 0,4 %	
99,5 %	

10. De benaming « poti » is aangenomen in het Engels, Duits, Frans en Zweeds — in het Italiaans : mistura (6).

Bibliografie :

1. Herm. DANNENBERG, *Grundzüge der Münzkunde*, 1891.
2. E. A. STUCKELBERG, *Le collectionneur de monnaies*, 1900.
3. Fr. LENORMANT, *Monnaies et médailles*, z. j.
4. A. BLANCHET, *Traité de numismatique gauloise*, 1900.
5. V. TOURNEUR, *Initiation à la numismatique*, 1945.
6. A. R. FREY, *Dictionnary of numismatic names*, 1947.
7. R. P. MACK, *The coinage of ancient Britain*, 1953.
8. TYLL KROHA, *Münzen sammeln*, 1953.

9. Jacques MOREAU, *Die Welt der Kelten*, 1962.
10. Marcel THIRION, *Le trésor de Fraire : monnaies gauloises en potin*, 1962.

PITTOORS, P. F. J.

LES MONNAIES DE SAINT-TROND

Au VII^e siècle, le noble Trond ou Trudon fonde dans son domaine de Sarchinlum (Zerkingen à 1 Km au sud de la ville actuelle de Saint-Trond) une abbaye qu'il dédie à Saints Quentin et Remy. Avant sa mort, il donne à l'évêque de Metz l'abbaye et le restant de ses domaines.

L'abbaye ne prend le nom de Saint-Trond qu'au cours du XI^e siècle. Elle dépend, au spirituel, de l'évêque de Liège, au temporel, elle relève de l'évêque de Metz qui, en 1227, l'échange contre d'autres biens avec l'évêque de Liège.

On constate que dès une époque ancienne le pouvoir sur la ville est partagé. Dès 1107, en particulier, l'abbé détient le change qu'il a reçu de l'évêque; ce dernier, son suzerain, seigneur de l'autre moitié de la ville, s'était réservé la monnaie.

Il n'existe que quelques monnaies de Saint-Trond; elles ne sont connues qu'à peu d'exemplaires :

1. Un denier du premier type de Charlemagne, au revers : SCI TRVDO.
2. Un denier du début du XI^e siècle; au droit, S. TRUDO autour d'une tête; au revers, S. COLONIA. Il est possible de rapprocher cette pièce d'un denier d'Otton III (roi 983-996) avec le même revers.
3. Un denier du milieu du XI^e siècle; au droit, une tête avec S. STEPHANUS; au revers, une église avec S. TRVDO I. Ce denier pourrait être de l'évêque de Metz, Herman, frère du comte de Looz (1072-1090); Saint Étienne était le patron de l'église de Metz.
4. Un denier où l'on a cru reconnaître les noms de l'empereur Henri IV et de l'évêque de Liège Otbert a été attribué à Saint-Trond.
5. Clôturent la série des monnaies de l'évêque de Metz, quelques deniers variés portant au droit une tête avec la légende S. STEPHANE et au revers, une enceinte avec 2 trous.

Les monnaies suivantes sont de l'évêque de Liège; elles sont toutes reprises dans l'ouvrage du baron de Chestret.

6. Un denier de Robert de Thourotte (Ch. 204) porte au revers un aigle bicéphale (comme le sceau scabinal de Saint-Trond). Sous Henri de Gueldre, on connaît une Béatrice, veuve de

Gilles, à qui, après son mari, l'évêque avait inféodé la monnaie.

- 7-10. Les monnaies suivantes sont de Jean de Bavière (1389-1417); elles sont imitées de monnaies hollandaises. Ce sont: deux florins, l'un avec un guerrier, l'autre avec St Jean Baptiste (Ch. 281-282); un gros et un demi gros à l'écu heaumé (Ch. 292-293).
11. L'atelier de Saint-Trond a travaillé une dernière fois sous Jean de Horne pour émettre des billons noirs avec ses armes rondes et, au revers, une croix fleurdelisée (Ch. 427).

H. FRÈRE.

UN GROS INÉDIT DU RÈGNE DE CHARLES-QUINT

Il s'agit en fait d'une monnaie hybride issue de l'atelier de Hollande.

Le mélange de coins était fréquent à cette époque et il n'est pas rare de rencontrer des monnaies présentant le droit d'un type et le revers d'un autre. C'est tellement vrai que MM. Enno van Gelder et M. Hoc ont volontairement presque toujours négligé ces variétés. Pour les collectionneurs par contre, il est intéressant de connaître ces anomalies qui s'ajoutent à leurs séries; c'est pourquoi nous croyons utile de les signaler lorsqu'elles se présentent.

Le gros hollandais de Charles-Quint dont nous devons la connaissance à l'amabilité de Monsieur Lucas d'Hennuyère est pour le droit au type GH n° 173/6 et au revers au type BH/193/6.

Watermael

J. DE MEY

* * *

EEN MUNT WORDT EEN HERINNERINGSMEDAILLE

Het gaat om een bekend zilverstuk, dat U in de Yeoman uitgave 1964 vinden kunt op blz. 409 onderaan: Salvador, een landje gelegen in Centraal-Amerika.

Illustratie N° 7 toont ons de voorzijde met het hoofd van Christobal Colon naar rechts. Erop vermeld un peso, zijn waarde; langs deze zijde is het voor ons liggend stuk ongeschonden. De keerzijde vertoont in het midden het wapen van deze republiek. In het midden daarvan staat een puntige vuurberg met rokende pluim en wolk en is omringd door 14 sterren.

Het oorspronkelijk randschrift werd verwijderd; en in de plaats daarvan werd in lopend schrift gegraveerd: BOUQUERONCITOS ERUPCION en 7 DE JUNIO 1917.

Zo draagt het landswapen het verleden, het heden en de toekomst. Men leeft er onder de bedreiging van de vuurberg. De muntstuk-medaille herinnert aan de vulkaanuitbarsting van 7 juni 1917. Heel zeker een merkwaardige gebeurtenis, die de opdrachtgever van deze graving zal hebben willen vereeuwigen. Het is ons Europeanen te verontschuldigen, dat wij van deze uitbarsting niets afweten. Ze vond immers plaats midden in de eerste wereldoorlog, en de pers had toen wel andere katten te geselen.

PITTOORS J.

* * *

CATALOGUE DES MONNAIES ÉMISES PAR LES PROVINCES MÉRIDIIONALES RÉVOLTÉES CONTRE LEURS SOUVERAINS LÉGITIMES (+ monnaies de siège) XXXV Siège de Valenciennes 1793

Le 22 septembre 1792 la France se constitue en République et aussitôt l'Autriche et la Prusse lui déclarent la guerre. Lille est investie par les troupes du Duc Albert de Saxe-Teschén, une armée de Français émigrés se constitue sur le Rhin et porte les armes contre les bleus, la révolte blanche gronde en Vendée. Mais les troupes en haillons de la « soit disant république » comme on disait chez nous à l'époque contre attaquent et débloquent Lille, prennent Mayence, Longwy, poussent en Allemagne jusqu'à Francfort et par la victoire de Jemappes boutent les Autrichiens hors de la Belgique. Le 21 janvier 1793 à 10,20 h. tombe la tête de Louis XVI et la Convention déclare également la guerre à l'Angleterre et à la Hollande. Cette situation entraîne la première coalition contre la France et par les victoires de Neerwinde, nos troupes réfugiées au Luxembourg, chassent les sans culottes et investissent Valenciennes qui nous avait été retirée cent ans plus tôt. Le 20 avril 1793 les Anglo-Austro-Belges sous les ordres du Duc d'York poussent le siège avec vigueur. Une grande partie de la ville est incendiée et les 6.000 hommes du général Ferrand se défendent avec énergie. Ce courage fait l'admiration des assiégeants et magnanimes ils permettent aux Français de partir libres le 28 juillet. Durant les sièges, un petit nombre de pièces en bronze coulé ont été émises pour trois livres.



- 1) 3 LIVRES : Bronze
 d/ 1793 entre deux rameaux de lauriers.
 SIÈGE DE VALENCIENNES
 r/ Bonnet Phrigien dans un triangle accosté de :
 LIBERTÉ — EGALITÉ — 3 LIV
 Rond, Bronze, tranche limée.

LE FOURRAGE DES MONNAIES CHEZ LES GRECS

Pendant de longues années, on a cru que les monnaies grecques fourrées étaient des faux d'époque, mais actuellement les spécialistes s'accordent à considérer qu'il n'en est rien et que cette pratique était faite avec l'assentiment des autorités. Ces mêmes spécialistes sont divisés quant à savoir la méthode employée pour ce fourrage ; nous avons trouvé dans une revue de métallurgie une hypothèse qui peut nous intéresser. Les auteurs de cet article MM. F. C. Thompson et A. K. Chatterjee du Département de la Métallurgie de l'Université de Manchester, étudient les méthodes qu'ont pu employer les anciens Grecs. Dans le cas précis d'un didrachme de Neapolis (300 avant J.-C.) qui a été sacrifié pour les besoins de la cause, ils tiennent pour certain que la soudure fut employée. Pour étayer leur théorie, ils émettent la suggestion du Professeur E. Darmstaedter qui est la suivante : Le plaquage (fourrage) était effectué tout d'abord par la confection d'une mince pellicule d'argent en forme de cuvette dans laquelle on ajuste un flan de cuivre. On glisse entre les deux métaux une mince feuille de soudure d'argent et après cette insertion, on couvrait le tout avec une autre coquille d'argent contenant également une feuille de soudure. Après cette opération, le tout est chauffé à la température eutectique. La prétendue soudure fond et s'insère partout entre les deux couches de métaux, les fixant l'une à l'autre. Lors de la frappe (à chaud) on ajoutait quelques coups sur la tranche afin de combler les vides éventuels laissés par la soudure et parfaire le travail.

Cette explication plausible est si séduisante que nous pensons pouvoir en tenir sérieusement compte.

Bruxelles

J. DE MEY

OPGRAVINGEN EN NUMISMATISCHE VONDSTEN TE MASADA (ISRAËL)

Massada is een machtige vesting, die tot vierhonderd meter oprijst boven de Dode Zee in Israël. Tweeduizend jaar geleden stond op deze plek een prachtig paleis van Herodes, de koning van Judea. In het jaar 73 na C., tijdens een laatste fase van een opstand tegen de Romeinse bezetters, (deze laatsten hadden in 70 reeds Jeruzalem veroverd en de tempel verwoest onder leiding van Titus, de latere keizer) verdedigde een groep leden van een fanatieke, godsdienstige sekte Masada tegen het tiende legioen Romeinse veteranen. Toen verder verzet hopeloos was geworden, sloegen de 960 verdedigers liever de hand aan zichzelf dan in slavernij te worden weggevoerd. De Romeinen vonden slechts lijken toen zij eenmaal door de muren waren gebroken.

Tijdens de opgravingen die te Masada werden verricht (men heeft momenteel 97 % van de bebouwde ruimte blootgelegd) vond men naast waardevolle bijbelrollen en andere zaken, op de plaats van het paleis in de burcht, honderden munten uit de tijd van de opstand, alle met de inscriptie : « Voor de vrijheid van Zion ». Ook de schuilplaatsen leverden bij het onderzoek talrijke bronzen en zilveren munten op, waaronder 72 zeldzame zilveren sjekels en halve sjekels uit de revolutietijd (« Heilig Jeruzalem-Sjikel van Israël »). Sommige munten zijn uit het jaar 5, hoogst zeldzaam, de laatste munten die werden geslagen vóór de val van de tempel.

In totaal werden zo'n vierduizend munten aangetroffen, de grootste muntvondst van Joods-Romeinse oorsprong uit de eerste helft van de eerste eeuw na C., ooit gedaan.

Willem VAN ALSENOY

ALLIANCE NUMISMATIQUE EUROPÉENNE

Section de Charleroi

Réunion du 19 Mars 1967.

La séance est ouverte à 10 h 15 sous la présidence de Maître Ausselet.

Une soixante de membres se pressent dans les 2 salles du local « Café des mille colonnes ».

Les nouveautés suivantes sont distribuées :

Espagne : 100 Pesetas « proof-like », attendues depuis plusieurs mois ;

Afrique du Sud : 1 Rand types anglais et afrikaans ;

Les monnaies suivantes sont attendues :

Botswana : 50 cents 1966 commémorant l'indépendance.

Sont en commande :

Allemagne : 5 D.M. Type Leibnitz frappé en proof par la Monnaie de Munich.

Gambie : 6 valeurs du 1 penny au 4 Shilling.

Formose : Dollar commémorant le 80^e anniversaire de Chiang-Kai-Chek.

Tonga : première émission courante à l'effigie de la Reine Salote Tupou III : de 1 Seniti à 1 Pa'anga (7 valeurs).

Le Secrétaire et le Trésorier reçoivent la cotisation des membres en retard dans le compte « monnaies F.D.C. »

De nombreuses transactions sont réalisées à la plus grande satisfaction de chacun.

A midi, la séance est levée, mais de nombreux membres continuent à s'entretenir et à réaliser des échanges jusque 12 h.30.

Afdeling : Zuid-West-Vlaanderen

Verslag der bijeenkomst van 19 maart 1967.

Met een tachtig aanwezigen, een twintigtal minder dan naar woonte, werd om 15 uur aangevangen om allerlei berichtente bespreken nopens nieuwe uitgaven van munten, penningen en numismatische boeken.

In 't kort werd een relaas gegeven van de zaak afdelingsbijdrage, waarover vorige maal een viertal heren niet konden akkoord gaan.

Een spreekbeurt met toonmateriaal over « Sycee zilver » verhaalde ons de oorsprong, de aanmaakwijzen en allerlei varia over deze ons minder bekende munten ; het viel wel in de smaak van de toehoorders.

Tombola en ruilbeurs vonden natuurlijk nog de meeste aantrekkelijkheid, zowel bijgewoond door leden uit Nederland, Frankrijk als uit de afdelingen : Antwerpen, Brugge, Brussel, Gent. Het feit dat er heden 19 personen als nieuwe leden voor 1967 konden verwelkomd worden toont wel dat de afdeling de beste weg bewandelt.

Cercle Numismatique Liégeois

Compte-rendu de la réunion du jeudi 9 février 1967

La séance est ouverte à 20 h. 15 par Monsieur le Notaire Frère, Président. 65 membres sont présents.

Certains membres faisant également partie de l'Alliance Numismatique Européenne n'ont pas encore réglé leur cotisation. Ils sont priés de bien vouloir payer le montant de celle-ci au plus tôt s'ils souhaitent rester membres et bénéficier du bulletin d'information.

Les membres de l'Alliance ainsi que des Jeunes Numismatiques pouvant avoir un litige avec l'une ou l'autre de ces organisations sont priés de bien vouloir s'adresser au président qui espère arriver à les éclairer.

Il est rappelé que la participation à la tombola ainsi qu'à la vente aux enchères qui lui fait suite est exclusivement réservée aux membres en règle de cotisation.

Monsieur Bastin regrette de n'avoir pu disposer de suffisamment de temps pour préparer sa causerie sur le monnayage du règne de Napoléon 1^{er}. Il demande à pouvoir la reporter à une date ultérieure.

Après la tombola suivie des échanges, la séance est levée à 21 h. 15.

Rapport annuel du secrétaire au 12 mars 1967.

Le Cercle Numismatique Liégeois, fondé à Liège en 1962, a maintenant 5 ans. Je pense pouvoir dire qu'il progresse d'une manière continue ; il comptait 120 membres l'année dernière, il en compte 150 à ce jour, ce qui confirme les prévisions formulées par notre regretté secrétaire, Monsieur Biatour, lors de son dernier rapport annuel. De plus, notre cercle a droit de cité, rares sont les numismates liégeois qui ne le connaissent pas.

Nos réunions se sont déroulées régulièrement, chaque mois, en alternant les jours, dimanche et jeudi. Les réunions générales du dimanche sont les plus suivies, elles enregistrent jusqu'à 71 présences pour un maximum de 59 le jeudi. Les réunions dominicales réunissent une vingtaine d'habitues. Nos activités furent diverses au cours de l'année écoulée, je vous en rappellerai quelques unes :

- tout d'abord, la révision partielle des statuts du cercle. Une copie des statuts remaniés a été remise à chacun des membres.
- la participation de notre cercle à l'exposition tenue à Huy à l'inspiration de Messieurs Montjoie et Sandront dont il convient de louer l'initiative. Malheureusement, il n'est pas certain que nous puissions être entièrement défrayés de nos engagements.
- une vingtaine de membres se sont déplacés à l'exposition numismatique suivie d'une bourse d'échange qui s'est tenue à Charleroi le 9 octobre à l'occasion du 300^e anniversaire de la ville.
- il faut également noter l'effort réalisé par les responsables de la tombola pour la doter de lots valables. C'est ainsi que dernièrement, deux gagnants du gros lot ont eu la joie de bénéficier d'une pièce d'or Sud-Africaine de 2 Rand.
- la bibliothèque gérée par Messieurs Thiernes et Bastin compte 17 volumes, pour la plupart intéressants. Je pense en particulier à ceux qui ont trait à la numismatique française représentés par les ouvrages de Messieurs Guilloteau, Mazard et Ciani. Je vous rappelle que, moyennant une minime contribution aux frais, ces volumes sont à votre disposition.

— pendant l'exercice écoulé, votre comité a organisé la journée numismatique qui se tiendra le 22 avril de 10 à 17 heures au Palais des Congrès. Nous espérons qu'elle rencontrera un vif succès. Une vente aux enchères est prévue vers la fin de la matinée. A l'occasion de cette journée, et pour contribuer pleinement à sa réussite, nous éliminerons définitivement des échanges les contrefaçons modernes des monnaies dénommées refrappes, elles n'apportent rien à la numismatique et elles induisent trop de monde en erreur.

Je pense pouvoir remercier chaleureusement au nom de tous, les membres qui apportent une aide constructive à la vie du cercle en participant aux causeries mensuelles. Certaines furent remarquables, toutes furent instructives. Aux membres que je qualifierais de vétérans, qu'ils veuillent bien continuer à apporter une collaboration indispensable, aux autres, ceux que nous n'avons pas encore eu le plaisir d'entendre mais qui ont certainement un sujet à traiter, le cercle compte sur leur bonne volonté.

Je terminerai ce rapport en rappelant les visites guidées du soir. Elles ont pour cadre le prestigieux musée Curtius. La visite du 19 avril à 20 h. aura comme sujet : les monnaies de compte. Elle sera commentée par notre président. En plus de l'intérêt du sujet, voir ou revoir le médailler renfermant les monnaies liégeoises est une seconde raison d'assister à cette conférence.

Compte-rendu de la réunion générale du 12 mars 1966.

Le président ouvre la séance à 10 h. 30. 63 membres sont présents. La parole est donnée au secrétaire, ensuite au trésorier, pour lecture des rapports sur l'exercice écoulé. Ces rapports rencontrent l'agrément de l'assemblée.

Le président regrette de ne pouvoir envoyer une délégation à la journée numismatique organisée par la section de Bruxelles, celle-ci chevauchant sur notre réunion générale de ce jour.

Les quatre membres en retard de cotisation à l'Alliance sont priés de bien vouloir s'adresser au président qui demande aux abonnés du Bulletin d'Études Numismatiques, ainsi que des Jeunesses Numismatiques, de bien vouloir se faire connaître afin d'établir une statistique.

Quelques exemplaires des ouvrages de Pierre Magain sur les monnaies de Jean Théodore de Bavière, l'Aperçu de l'Histoire Monétaire du Royaume de Belgique par Étienne Michaux, sont encore disponibles. Madame Collon se charge de la distribution.

Les membres qui se proposent de donner une causerie sont priés de bien vouloir se faire connaître afin d'établir un programme permettant de pallier une éventuelle défection. Il est rappelé que les sujets les plus divers peuvent être traités, par exemple : des

commentaires sur une monnaie ou une médaille particulièrement prisée par son heureux propriétaire et rehaussant sa collection.

Ceux qui souhaitent mettre des monnaies à la vente aux enchères qui aura lieu à l'occasion de la journée numismatique du 22 avril sont informés que ces monnaies doivent être de bonne qualité, d'une valeur objective réelle, d'un prix de 500 à 600 francs. Le cercle prélèvera 5 % net sur la valeur d'adjudication.

Des tables pour les échanges sont louées 75 francs à ceux qui le souhaitent. S'inscrire auprès de Madame Collon et de Monsieur Zani.

La causerie mensuelle est donnée par Monsieur Zani. Elle traite des monnaies de Gênes, en particulier, du rarissime écu de Louis XII. L'orateur est remercié par le président et vivement applaudi par l'assemblée.

On procède ensuite au tirage de la tombola suivie des échanges habituels.

La séance est levée à 11 h. 30.

PUBLICATIONS RECUES

* *Le club français de la médaille*, N° 14 Premier trimestre 1967, 64 pages.

R. LAPASSADE, *Le Graveur Général des Monnaies.*

Y. METMAN, *Sceaux de Provence.*

M. MAINJNET, *Un roi gaulois : Vercingétorix.*

XXX., *Salvador Dali à la Monnaie de Paris.*

M. CLHEN, *La Loge de Saint Michel de l'Orient de Paris.*

* *Découvertes* (Ententes des grandes associations françaises pour les activités culturelles), N° 7 Avril-Juin 1967. 28 pages.

R. HIRIGOYEN, *Images-réalités.*

G. MARONGIU, *La civilisation des Nuraghes.*

G. MORACCHINI-MAZEL, *Le site de Mariana.*

Informations et nouvelles.

* *New Zealand Coin collector*. N° 6, 20 pages.

Fijian coin values.

Souvenir decimal set.

Australian decimal coins.

New zealand coin value.

* *Numismatisches Nachrichtenblatt*. N° 4. Avril 1967, 36 pages.

Nouvelles des clubs affiliés.

Trouvailles, avis, bibliographie.

Numismatik und Philatelie.

* *Whitman Numismatic Journal*. N° 3 Mars 1967, 64 pages.

J. G. CORNETT, A Puzzling Coinage of World War II.

J. C. SHIPLEY, From Pillar to Bust.

XXX., Foreign Currency Exchange Rates.

Z. H. KLAWANS, Coin Chronicle of the Roman Republic.

* N° 4, Avril 1967, 64 pages.

XXX, Light from Many Lamps (bibliographie).

J. H. REMICK, Coinage of Sarawak.

Dr. E. D. GRIBANOV, Monney of the North Caucasian Emirate.

* *World Coins*, N° 38, février 1967, 80 pages.

German Emergency Notes.

Japan Notes, Secret Marks.

Roman Coins of Diana.

Samurai Influence Coin Designs.

Swiss Crowns.

* N° 39, Mars 1967, 104 pages.

Coin Weights and Scales.

Irich Countermarks.

BIJVOEGSEL aan bulletin N° 2 1967 blz. 24-28

blz. 26 Monaco lezen 10,13 Fr in plaats van 13,13 Fr.

BOTSWANA Rand (100 Cents)	± 70,00 Fr
GAMBIE Penny (zie Groot-Brittannië)	0,58 Fr
IVOORKUST Franc	0,21 Fr
KENYA Shilling (zie Groot-Brittannië)	7,00 Fr
LESOTHO Rand (100 Cents)	70,00 Fr
MALAGASY Franc	0,21 Fr
TONGA nieuw muntstelsel TS = 1 Pa'anga (100 Seniti)	56,00 Fr
TRINIDAD-TOBAGO Dollar (100 Cents)	29,40 Fr

Mechelen

WYCKAERT V.

Bulletin et rédaction: DE MEY J., 58, rue de l'Association, BRUXELLES 1
vlaams gedeelte: M.J. VANDERMEER, Milisstr., 33, ANTWERPEN.

Cotisation et correspondance - Bijdrage en briefzending: LE MAIRE, P.,
Membre protecteur: 200 fr. | membre: 150 fr. | à verser à 53, Av. de Broqueville
Beschermend lid: 200 fr. | lid: 150 fr. | te storten aan de Broquevilleaan

à BRUXELLES 15 ou au CCP 8460.38 de l'Alliance à Bruxelles.
te BRUSSEL 15 of op PCR van het Genootschap te Brussel.

Membres français: correspondance à HERSENS, Willy, Résidence
« Ambrès » 2 rue Gounod, ANVERS.